

Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «L'alimentation saine, c'est possible!»

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 3 décembre 2002, dans le rapport M-181 A)

MOTION

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- un rapport sur la mise en œuvre des invites de la résolution R-544 acceptée par le Conseil municipal le 16 mars 1999;
- une étude sur la possibilité de fournir une alimentation saine, de culture biologique et de production régionale, dans les établissements appartenant à la Ville de Genève et/ou subventionnés par celle-ci (crèches, cuisines scolaires, services sociaux, homes).